




autisme
Stratégie nationale
pour l'Autisme
au sein
des troubles
du neuro-développement



CONTACTS ET INSCRIPTION

Responsable Pédagogique : Rachel RICARD
Responsable de la Formation : Agnès FISCHER
Assistante/Secrétariat : Isabelle RAFFRAY

formations.autisme@eseis-afris.eu



Site de Strasbourg (Siège social) :
3 rue Sédillot BP 44
67065 STRASBOURG Cedex

WWW.ESEIS-AFRIS.EU/CNIA



CERTIFICAT NATIONAL D'INTERVENTION EN AUTISME

CNIA - 1^{ER} ET 2ND DEGRÉ

“

Développer des compétences dans la qualité du repérage, de l'orientation et de l'accompagnement des personnes avec TSA en s'appuyant sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé.



FORMATION 1^{ER} DEGRÉ DE 5 MOIS

> DE OCTOBRE 2021 À FÉVRIER 2022

FORMATION 2ND DEGRÉ DE 5 MOIS

> DE JUILLET À DÉCEMBRE 2021

© ESEIS - Mars 2021 © Photo Robert Anasch, Unsplash

Les **Certificats Nationaux d'Intervention en Autisme 1^{er} et 2nd degré**, édictés par l'Arrêté du 17 août 2020, s'inscrivent dans la **Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement**, initiée en 2018.

Une réelle opportunité de faire reconnaître des compétences professionnelles spécifiques dans le domaine !



L'ESEIS est habilitée par le Groupement National des Centres Ressources Autisme depuis janvier 2021.

LE CERTIFICAT NATIONAL D'INTERVENTION EN AUTISME (CNIA) À L'ESEIS

CALENDRIER

1 ^{ER} DEGRÉ :	2 ND DEGRÉ :
Regroupement 1	
du 18 au 22 octobre 2021	du 5 au 9 juillet 2021
Regroupement 2	
du 22 au 26 novembre 2021	du 30 août au 3 septembre 2021
Regroupement 3	
du 13 au 17 décembre 2021	du 4 au 8 octobre 2021
Regroupement 4	
du 24 au 28 janvier 2022	4, 5, 8, 9 et 10 novembre 2021
/	Regroupement 5 du 6 au 10 décembre 2021
PRÉPARATION À LA CERTIFICATION	
22 février 2022	18 janvier 2022

FORMATION 1^{ER} DEGRÉ

PUBLIC

- Des professionnels du secteur social et médico-social ayant un titre professionnel de niveau 3 et 4, tels que : assistant familial, assistant maternel, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, technicien en intervention sociale et familiale, moniteur-éducateur...
- Des professionnels d'autres secteurs pouvant être amenés à accompagner des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, AESH de l'Education Nationale, chargé d'accompagnement socio-professionnel de SIAE, des intervenants en Petite Enfance (détenteurs du CAP), des animateurs périscolaires, des professionnels encadrant des GEM...
- Des bénévoles d'associations, des proches-aidants.

CONDITIONS D'ACCÈS

Diplôme ou titre professionnel de niveau 3 à 4 exigé.

Diplôme ou titre professionnel de niveau 5 à 8 exigé.

Un stage de formation pratique de 140h est **obligatoire** dans une structure accompagnant des personnes atteintes de TSA. En fonction, si tel est le cas, ce stage peut se faire dans la structure d'appartenance du candidat.

Après validation de votre inscription et de votre dossier, un **entretien de positionnement** sera proposé permettant de vérifier l'expérience en matière d'accompagnement de personnes présentant des TSA ou non, la situation professionnelle, le besoin de trouver un lieu de stage de formation pratique et d'informer sur le projet de stage à mener.

OBJECTIFS

La formation amenant au CNIA 1^{er} degré ou 2nd degré vise à développer des compétences en accompagnement et intervention (2nd degré uniquement) auprès de personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) :

- Participer à l'évaluation du fonctionnement global de la personne atteinte de TSA
- Communiquer avec la personne atteinte de TSA et optimiser sa propre communication
- Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne atteinte de TSA
- Optimiser les interactions sociales de la personne atteinte de TSA
- Prévenir et gérer les comportements-problèmes de la personne atteinte de TSA
- Elaborer et mettre en oeuvre le Projet Personnalisé d'Intervention de la personne atteinte de TSA
- Etre en veille sur l'état de santé de la personne atteinte de TSA
- Mettre en oeuvre des approches et des outils adaptés dans la réalisation des interventions dont bénéficie la personne atteinte de TSA
- Actualiser ses connaissances relatives aux TSA

FORMATION 2ND DEGRÉ

PUBLIC

- Des professionnels du secteur social et médico-social ayant un titre professionnel de niveau 5 à 8, assistant de services sociaux, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur jeunes enfants, puéricultrice, chef de service, psychologue, orthophoniste, doctorants...
- Des professionnels d'autres secteurs pouvant être amenés à accompagner des personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme, enseignants de l'Education Nationale...

CONTENU ET DURÉE

1 ^{ER} DEGRÉ :	2 ND DEGRÉ :
Module 1 : Connaissances des troubles du spectre autistique et évaluation fonctionnelle	
17h30	
Module 2 : Les modalités de communication de la personne avec TSA et l'adaptation de la communication des intervenants	
17h30	
Module 3 : Les particularités sensorielles, perceptives et sensori-moteurs de la personne avec TSA	
7h	14h
Module 4 : Les interactions sociales de la personne avec TSA	
14h	21h
Module 5 : Prévention et gestion des comportements-problèmes de la personne avec TSA	
17h30	24h30
Module 6 : Le suivi de l'état de santé de la personne avec TSA	
10h30	
Module 7 : Elaboration et mise en oeuvre du Projet Personnalisé d'Intervention (PPI)	
21h	28h
Module 8 : Les approches développementales et comportementales et leur mise en oeuvre	
31h30	35h
Module 9 : Actualiser les connaissances relatives aux TSA	
3h30	7h
Préparation à la certification :	
7h	
Total FORMATION THEORIQUE :	
147h	182h
FORMATION PRATIQUE :	
140h	

COÛTS

- Coût de la formation 1^{er} degré : **2 866,50€**
- Coût de la formation 2nd degré : **3 549€**
- Acompte à l'inscription : **150€**